

Extract of Pour Info - FSU - En ligne

<http://pourinfo.fsu.fr/Communique-du-SNPES-PJJ.html>

PJJ - résultats CTP élections professionnelles 2006

Communiqué du SNPES-PJJ

- Archives - Année 2005-2006 - N°344 du 20 mars au 24 mars 2006 -

Publication date: mardi 21 mars 2006

Copyright © Pour Info - FSU - En ligne - Tous droits réservés

Les personnels renouvellent leur confiance au SNPES-PJJ/FSU

Les premiers résultats aux élections aux CTPD et CTPR (non complets à ce jour) permettent de tirer quelques indications :

- ▶ Baisse de la participation de l'ordre de 3 à 5 points. 4 départements (Aisne, Martinique, Val d'Oise, Vendée) n'ont pas atteint le quorum et devront revoter le 11 mai prochain. C'est le rôle et le positionnement des organisations syndicales qui sont ainsi interrogés : peuvent-elles mettre en place des stratégies capables d'inverser les tendances à l'oeuvre actuellement ? C'est un enjeu important qui est ainsi posé.
- ▶ Le SNPES-PJJ/FSU conserve une majorité absolue autour de 54,5 % (baisse de 2 points). C'est parce que nous défendons au quotidien les missions qui fondent notre engagement professionnel et la situation des personnels que ces derniers ont fait de nouveau du SNPES-PJJ le représentant incontournable de leurs intérêts. Nous continuerons à le faire en étant présents sur l'ensemble des départements, des régions et en occupant tous les sièges où les personnels nous ont élus.
- ▶ La CFDT s'effondre et perd près de 5 points (d'environ 13% à 8%) : elle paie ainsi la politique menée par la confédération au niveau national et son absence de positionnement face à l'administration de la PJJ. Après avoir perdu tous ses représentants aux CAP en 2002, elle perd près de la moitié de ses sièges aux CTPD et plus d'1/3 aux CTPR connus actuellement.
- ▶ FO, avec environ 5 % (perte d'1 point), ne représente plus une véritable force à la PJJ.
- ▶ L'UNSA, qui escomptait pouvoir progresser après avoir accompagné les changements d'orientation de la PJJ sans véritablement prendre position face à l'administration, perd aussi 2 points.
- ▶ La CGT, responsable d'une division syndicale supplémentaire préjudiciable aux personnels dans le contexte actuel de la PJJ, n'atteint pas les 10 %. Pour n'avoir proposé aucun véritable programme, la CGT ne peut se servir que de son sigle. L'avenir déterminera les effets de cette installation dans le paysage de la PJJ.

Tous ces éléments seront à reconsidérer au vu des résultats des élections aux CAP qui seront dépouillés le jeudi 16 mars prochain et qui détermineront réellement la représentativité de chaque organisation syndicale. Des modifications aux constats que nous faisons aujourd'hui peuvent se produire.

Gageons que de nouveau le SNPES-PJJ/FSU sera choisi, comme cela l'a été en 2002, par une immense majorité des personnels.

Nous analyserons ces prochains résultats avec tous les personnels.

Communiqué du SNPES-PJJ